

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 311/2022

OBJET : CIMETIERES – TOUSSAINT 2022

ENLEVEMENT DES POTS DE FLEURS

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Locales ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à un entretien des cimetières,

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Les personnes sont informées que le personnel communal procédera à l'enlèvement des pots de fleurs mis à l'occasion de la Toussaint, les jeudi 15 et vendredi 16 décembre 2022.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera affiché en mairie et sur les lieux.

Fait à HERZEELE, le 13 décembre 2022

Le Maire
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 13 décembre 2022

Le Maire
S.FRANCKE

